

**PROCES VERBAL  
CONSEIL MUNICIPAL  
DU 27 juin 2019 à 19 H 30**

Le conseil municipal est réuni sous la présidence de : BONNEAUD Didier, Maire  
A été convoqué le : 20 juin 2019

**PRESENTS : BONNEAUD D. GARNERO P. COMBIN M. LOUCHE J. LICINI B.  
BECQUART G. ALIBERT N.**

**ABSENTS : Avec procuration : THIBON G. HAUTOT L ORMIERES R..  
Sans procuration : AVISSE F. MAUGER E**

**SECRETAIRE DE SEANCE : GARNERO Patricia**

La question 12 est retirée de l'ordre du jour en lien avec le plan canicule

<b>QUESTION N° 1 CONVENTION PASSAGE ENTRETIEN DES CLOCHES</b>
---

Monsieur le Maire indique aux conseillers municipaux que pour procéder à l'entretien des cloches nous devons accéder au clocher.

L'accès au clocher se fait obligatoirement en passant par la cour intérieure d'un particulier. Jusqu'à lors aucun acte n'a acté ce fait. Après avoir rencontré le propriétaire de la maison et avec son accord il serait opportun de mettre par écrit cette autorisation de passage.

Monsieur le Maire demande aux conseiller municipaux de l'autoriser à faire un acte concernant le passage afin de clarifier la situation.

Après avoir entendu Monsieur le Maire  
Le conseil municipal décide ce qui suit :

- Autorise Monsieur le Maire à signer un acte formalisant le passage dans la propriété cadastrée AD 404 en accord avec le propriétaire.
- Les frais du notaire seront à la charge de la mairie

VOTE    Nb de voix Pour : 10      Nb de voix contre : 0      Nb d'Abstention : 0

QUESTION N° 2 AUTORISATION DE PASSAGE SUR CHEMINS ET PARCELLES COMMUNALES (ASA et ASL)

La séance ouverte monsieur Le Maire explique aux conseillers municipaux qu'il a reçu le courrier d'un viticulteur adhérent et membre du bureau de l'ASL IT3C ainsi que l'ASA IT3C concernant une demande d'autorisation de passage sur deux chemins communaux afin de mettre en place une installation d'irrigation de ses parcelles.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la mairie a été à l'initiative de la mise en place de ce projet à la demande d'un vigneron afin d'irriguer les parcelles agricoles du territoire.

Afin de répondre à toutes les demandes concernant les autorisations de traverser la voirie communale ainsi que le passage sur le domaine public, Monsieur le Maire, propose d'élargir cette demande à tous les adhérents de l'ASL IT3C ainsi que l'ASA IT3C.

Le conseil municipal après avoir ouï l'exposé de Monsieur le Maire DECIDE CE QUI SUIT

- Autorise Monsieur le Maire à donner les autorisations de passage sur la voirie communale ainsi que sur les parcelles du domaine public à tous les membres de l'ASL IT3C ainsi que l'ASA IT3C en préconisant le principe de mutualisation pour les nouveaux réseaux.
- Demande aux propriétaires concernés de déposer une demande en mairie en fournissant le plan de situation des parcelles (un état des lieux sera établi avant travaux)
- Donne autorisation sur signature conjointe de protocole
- Dit que les travaux seront sous la responsabilité du demandeur
- Dit que les travaux seront pris en charge par le demandeur
- Dit que le demandeur s'engage à remettre à l'état initial
- Dit que le demandeur devra respecter les canalisations déjà installées (publiques ou privées)
- Les canalisations devront obligatoirement être enterrées afin de ne pas gêner la circulation
- Les travaux devront être réalisés dans le respect de l'environnement

VOTE    Nb de voix Pour :10    Nb de voix contre : 0    Nb d'Abstention : 0

### QUESTION N° 3 RENOUVELLEMENT CONTRAT AIDE

Monsieur le Maire, rappelle à l'assemblée que le contrat aidé de Monsieur BLOT arrive à son terme le 3 juillet. Il est possible de renouveler le dit contrat

Après délibération

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide ce qui suit :

- Renouvelle le contrat aidé de Monsieur BLOT William pour une durée de : 12 mois

VOTE    Nb de voix Pour :    7            Nb de voix contre :    3            Nb d'Abstention : 0

### QUESTION N° 4 CONTRAT EMPLOI SAISONNIER

Comme depuis quelques années maintenant, la municipalité recrute des jeunes étudiants du village, pour renforcer l'équipe technique et pallier aux absences dû aux congés d'été. Cette année encore Monsieur le Maire propose de réitérer cette démarche.

Après délibération

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide ce qui suit :

- Autorise Monsieur le maire à signer un contrat saisonnier de 20 heures par semaine pour les mois de juillet et août 2019.

VOTE :    Nb de voix Pour 10    Nb de voix contre 0    Nb d'Abstention : 0

### QUESTION N° 5 DEVIS MISE EN PLACE D'UN PROCEDE D'ASSECHEMENT ELECTRONIQUE

Il a été constaté que le bâtiment de la mairie présente depuis un certain nombre d'année un problème de remontées capillaires. Les murs sont chargés de salpêtre la peinture ne tient plus. Afin de supprimer ses remontées sur l'ensemble des murs et des sols, il existe un procédé qui stoppera définitivement les remontées sur la totalité du bâtiment, sols, fondations, murs de façade, murs de refends et cloisons. Ce procédé consiste à l'installation d'un appareil. La société ECOSYSTEM est spécialisée dans le traitement des remontées capillaires. Monsieur le Maire donne lecture du devis.

Le coût du procédé d'assèchement présenté s'élève à : 9 702.00 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide ce qui suit :

- La mise en place du procédé d'assèchement dans les locaux de la mairie.

VOTE :    Nb de voix Pour 9            Nb de voix contre    0            Nb d'Abstention : 1

#### QUESTION N° 6 LOYER MOBY PARC

Monsieur le Maire indique aux conseillers municipaux qu'à ce jour la société Moby parc débute sa 2<sup>ème</sup> année. Jusqu'à lors la municipalité a consenti à la gratuité de fourniture d'eau et d'électricité mais à ce jour la société s'acquitte des factures eau et d'électricité.

Monsieur le maire rappelle que la société vient de fournir pour la deuxième année un pass saisonnier à tous les écoliers stéphanois. Monsieur le maire demande à l'assemblée de fixer un montant pour le loyer annuel

Après avoir entendu les propos de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide ce qui suit : fixe le loyer à :800€

VOTE : Nb de voix Pour 10 Nb de voix contre 0 Nb d'Abstention : 0

#### QUESTION N° 7 DEVIS ETUDE DU RISQUE DE RUISSELLEMENT PLUVIAL

Notre cartographie est fortement impactée par le phénomène de ruissèlement. Ce fait nous pénalise fortement nous bloquant ainsi le lancement d'une démarche d'extension et de révision du Plan Local d'Urbanisme car aucune parcelle n'est potentiellement urbanisable. Monsieur le Maire propose de faire une étude contradictoire afin de lever de la vulnérabilité du risque de ruissèlement. Un devis pour la réalisation d'une expertise hydro géomorphologique des zones inondables par ruissèlement a été demandé

Après délibération le conseil municipal décide

- De confier l'étude au cabinet CEREG dont le montant HT du devis s'élève à : 5 975.00 €

VOTE : Nb de voix Pour 10 Nb de voix contre 0 Nb d'Abstention : 0

QUESTION N° 8	DM	REGULARISATIONS ECRITURES
---------------	----	---------------------------

**Budget COMMUNE N°1 : REGULARISATION INTEGRATION PATRIMONIALE**

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de crédit(s) supplémentaire(s) suivants, sur le budget de l'exercice 2019*

**COMPTES DEPENSES**

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
040	28031	OPFI	Amortissements des frais d'études	363,58
023	023		VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	363,58
<b>727,16</b>				

**COMPTES RECETTES**

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
021	021	OPFI	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	363,58
042	7811		Rep. amort. immos corpo. et incorp.	363,58
<b>727,16</b>				

VOTE : Nb de voix Pour 10    Nb de voix contre 0    Nb d'Abstention : 0

**Budget COMMUNE N°2 : REGULARISATION AMORTISSEMENT (ETUDES)**

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de crédit(s) supplémentaire(s) suivants, sur le budget de l'exercice 2019*

**COMPTES DEPENSES**

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
040	28031	OPFI	Amortissements des frais d'études	5 539,01
023	023		VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	5 539,01
<b>11 078,02</b>				

**COMPTES RECETTES**

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
021	021	OPFI	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	5 539,01
042	7811		Rep. amort. immos corpo. et incorp.	5 539,01

11 078,02

VOTE : Nb de voix Pour 10 Nb de voix contre 0 Nb d'Abstention : 0

### **Budget COMMUNE N°3 : REGULARISATION AMORTISSEMENT AMENDE DE POLICE**

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de crédit(s) supplémentaire(s) suivants, sur le budget de l'exercice 2019*

#### **COMPTES DEPENSES**

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
13	1332	OPFI	Amendes de police	8 805,70
8 805,70				

#### **COMPTES RECETTES**

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
13	1342	OPFI	Amendes de police	8 805,70
8 805,70				

### **Budget COMMUNE N°4 : PRISE EN NON VALEUR**

Impayé location salle des fêtes (année 2010)

#### **CREDITS A OUVRIR**

Chapitre	Article	Nature	Montant
011	60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	440,00
440,00			

#### **CREDITS A REDUIRE**

Chapitre	Article	Nature	Montant
65	6541	Créances admises en non-valeur	-440,00
-440,00			

VOTE : Nb de voix Pour 10 Nb de voix contre 0 Nb d'Abstention : 0

### **Budget ASS N°1 :**

Objet : REGULARISATION AMORTISSEMENT ASSAINISSEMENT

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de crédit(s) supplémentaire(s) suivants, sur le budget de l'exercice 2019*

## **COMPTES DEPENSES**

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
23	2315	OPFI	INSTALLATIONS-MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUE...	1,34
042	6811		DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	1,00
	2,34			

## **COMPTES RECETTES**

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
001	001	OPFI	EXCEDENT ANTER. REPORTE	1,34
042	777		Quote-part des subventions d'investissement v...	1,00
	2,34			

VOTE : Nb de voix Pour 10 Nb de voix contre 0 Nb d'Abstention : 0

## **Budget AEP N°1 : REGULARISATION EXCEDENT ANTERIEUR**

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de crédit(s) supplémentaire(s) suivants, sur le budget de l'exercice 2019*

## **COMPTES DEPENSES**

Chapitre	Article	Nature	Montant
023	023	Virement à la section d'investissement	26 539,19
	26 539,19		

## **COMPTES RECETTES**

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
002	002		EXCÉDENT D'EXPLOITATION	-26 539,19
021	021	OPFI	virement de la section de fonctionnement	-26 539,19
001	001	OPFI	EXCÉDENT ANTERIEUR REPO RTÉ	26 539,19

VOTE : Nb de voix Pour 10 Nb de voix contre 0 Nb d'Abstention : 0

## **Budget AEP N° 2 : PRISE EN NON VALEUR**

### **CREDITS A OUVRIR**

Chapitre	Article	Nature	Montant
011	60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	1.00

### **CREDITS A REDUIRE**

Chapitre	Article	Nature	Montant
65	6541	Créances admises en non-valeur	1.00

QUESTION N° 9 DEVIS ACHAT MOBILIER (CHAISE ET VITRINE)

Monsieur le Maire demande aux conseillers municipaux de bien vouloir prendre connaissance des devis demandés concernant l'achat de chaises pour la salle du conseil municipal et de vitrines extérieures pour la façade de la mairie

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide ce qui suit :

- Acquérir un lot de chaises pour la somme de : 855.00 HT auprès de la Sté SEDI EQUIPEMENT
- Acquérir deux vitrines pour la somme de : 1318.00 HT auprès de la Sté EUROTIS

-  
VOTE : Nb de voix Pour 10 Nb de voix contre 0 Nb d'Abstention : 0

QUESTION N° 10 DEVIS PEINTURE ECOLE

Monsieur le Maire demande aux conseillers municipaux de bien vouloir prendre connaissance des devis demandés concernant les travaux à l'école deux des classe de l'école communale ont un besoin urgent de remise en peinture pendant les vacances scolaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide ce qui suit valide le devis couleur et matière pour un montant de 4015.06€ TTC

-  
VOTE : Nb de voix Pour 10 Nb de voix contre 0 Nb d'Abstention : 0

QUESTION N°11 ACHAT LOGICIEL ECOLE

Dans le cadre de la mise en place de l'ENIR (Ecoles numériques innovantes et ruralité) et afin de compléter l'offre proposée aux élèves il y a lieu d'acquérir 2 logiciels.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide ce qui suit :

Acquérir un logiciel application lettre et mots pour un montant TTC de 138.00 €  
Acquérir un logiciel leçons numériques géographie pour un montant TTC de 450 €  
Auprès de la société JOCATOP.

VOTE : Nb de voix Pour 10 Nb de voix contre 0 Nb d'Abstention : 0

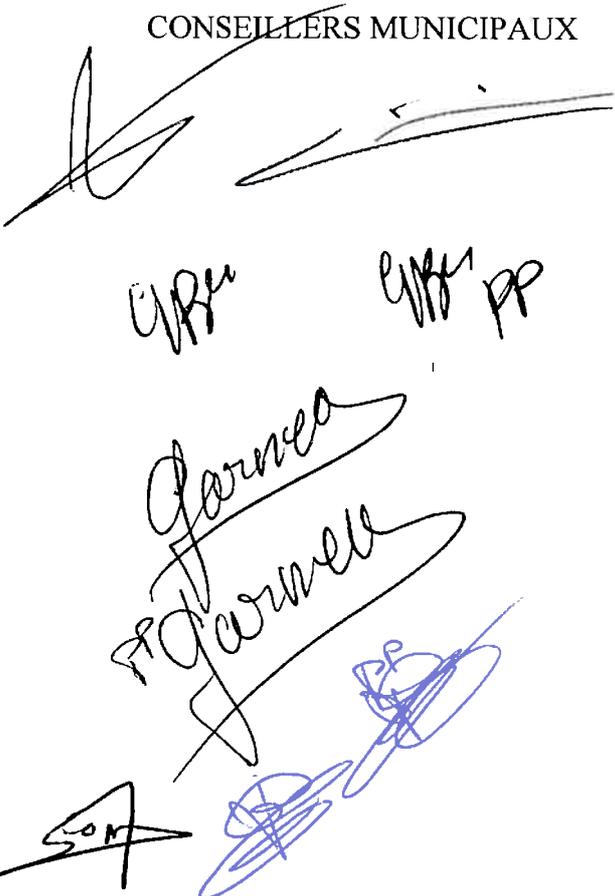
QUESTION N°12 SPONSORING retirée de l'ordre du jour en levée de séance

VOTE : Nb de voix Pour Nb de voix contre Nb d'Abstention :

La séance est levée à 20h30

SIGNATURES

CONSEILLERS MUNICIPAUX

  
Handwritten signatures of municipal council members, including initials like 'CPR' and 'CPR PP', and names like 'Garnier' and 'Garnier'.

LE MAIRE  
Didier BONNEAUD

  
Official seal of the Mayor of Sèvres, featuring a coat of arms and the text 'MAIRIE DE SEVES' and 'SEVES-SORTS'. The seal is overlaid with a large, circular scribble.